

Mairie de floressas

Tél : 05.65.31.94.43

mairie.floressas@orange.fr

<http://pagesperso-orange.fr/floressas/>

FLORESSAS

AUTOMNE – HIVER 2010

Le mot du Maire

L'été 2010 , à Floressas, a été ponctué par de nombreuses animations: vide grenier, marché gourmand, inter villages, fête votive, balade des gourmets, randonnée VTT et pédestre.

Ces manifestations qui ont attiré un public nombreux montrent que notre village reste vivant.

Comme d'habitude, le Comité des Fêtes a été très actif et performant et a permis ces rassemblements de la population que tout le monde apprécie.

Je tiens, une fois de plus, à remercier tous ceux qui contribuent à maintenir le dynamisme à Floressas: Office de tourisme, le Comité des fêtes, les bénévoles pour le fleurissement du village et les associations de la commune.

La Carte Communale, premier document d'urbanisme, de Floressas est maintenant achevée et consultable en mairie.

L'année 2010 a constitué pour l'équipe municipale une période d'analyse et de réflexion globale sur les chantiers à mener: assainissement collectif, dissimulation des lignes électriques dans le bourg, aménagement du château, cœur de village. Ce bulletin nous permet de vous communiquer l'état actuel de nos réflexions.

Vous y trouverez également des renseignements pratiques ou d'ordre plus général sur la Communauté de Communes ou sur le Conseil Général dont notre commune fait partie intégrante.

Je vous donne rendez vous bientôt :

INVITATION A LA COMMEMORATION AU MONUMENT AUX MORTS

Monsieur le Maire de Floressas et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la Commémoration au monument aux morts qui aura lieu le

Jeudi 11 novembre à 11h30

Après le dépôt de la gerbe, un apéritif convivial vous sera offert.
Nous comptons sur votre présence.

Nicolas Froment



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE

13 avenue de la gare
46700 Puy-l'Evêque
Tél : 05 65 36 06 06
Fax : 05 65 36 49 26
Mail : lot.vignoble@wanadoo.fr
www.cc-lot-vignoble.fr

Notre Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble ne devrait pas, dans l'immédiat, recevoir de nouvelle compétence déléguée par les communes. Elle travaille à améliorer les services rendus au quotidien: ordures ménagères, enfance-jeunesse, voirie, maison des services publics (*), service funéraire, piscine, école de musique, ateliers-relais et zones d'activités, espace culturel APPIA, gens du voyage, promotion-tourisme, environnement.

L'objectif de la Communauté de Communes est d'optimiser les services tout en dégageant une épargne qui lui permette d'investir dans des projets solidaires et durables: rénovation des locaux de l'école de musique, 800 km de voiries communautaires entretenues, entretien et fonctionnement de la piscine de Puy-L'Evêque (40 000 entrées/an).....etc...

Fiscalité de la Communauté de Communes

Jusqu'en 2009 la seule recette fiscale de la Communauté était la TUP (Taxe Professionnelle Unique).

La TUP ayant été supprimée, en 2010, les élus communautaires ont adhéré au système de fiscalité mixte: la nouvelle taxe (taux relais) et la fiscalité additionnelle payée par les particuliers (propriétaires et locataires) est prise sur la taxe d'habitation (0,29%), la taxe sur le foncier bâti (0,55%) et la taxe sur le foncier non bâti (4,03%).

Cette décision a été prise devant l'incertitude des ressources provenant des entreprises et sur la demande de l'état qui souhaite la fiscalité mixte intercommunale.

D'autre part la Réforme Territoriale actuellement en projet va dans le sens d'une intercommunalité (fusion de communautés de communes), d'éventuels rapprochements avec d'autres communautés de communes sont à envisager.

Le département du Lot compte actuellement 24 communautés de communes.

Le samedi 11 septembre la Communauté de Communes a organisé une opération « portes ouvertes » pour mieux faire connaître ses actions. Cette manifestation a connu un vrai succès.

*** LA MAISON DES SERVICES**

La Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble offre des services publics dans ses locaux

UN RELAIS POLE- EMPLOI

Vous pouvez vous inscrire à l' ASSEDIC, faire une actualisation, obtenir une attestation, rédiger votre CV, ou consulter les offres d'emploi par internet

Vous pourrez vous inscrire à l'[ASSEDIC](#) sans vous déplacer.



Les prises de rendez-vous auprès d'un conseiller pôle-emploi se font directement à Cahors,
au : 0 811 550 182.

Pour toute inscription à l'ASSEDIC, munissez-vous d'une pièce d'identité et de votre carte vitale.

DES SERVICES DE PROXIMITE POUR FACILITER VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Cartes grises et permis de conduire

Pièces justificatives à fournir

CARTE GRISE

Original de la carte grise

Certificat de cession complété

Demande d'immatriculation

Pièce d'identité en cours de validité

Justificatif de domicile récent

Rapport du contrôle technique (- de 6 mois)

Chèque à l'ordre du Trésor Public

PERMIS DE CONDUIRE

Original du permis de conduire

Pièce d'identité

2 photos d'identité

Justificatif de domicile récent

UNE MISE EN RELATION AVEC LE VISIOGUICHET :

Mise en place par le Conseil Régional, le visioguichet vous évite un déplacement à Cahors. En prenant rendez vous avec les organismes partenaires, vous pouvez traiter votre dossier grâce au visioguichet de Puy l'Evêque avec :

La CAF, la CARMA (assurance retraite), la CPAM (assurance maladie), la Banque de France, l'UDAF46 (infos familles), la Mission Locale (insertion des jeunes de 16 à 25 ans), Pôle Emploi.

Des permanences

Vous pouvez également prendre rendez vous pour dialoguer avec un intervenant assurant une permanence à la Maison des Services Publics, avec les organismes suivants :

- Personnes âgées
- GRETA
- CAP EMPLOI
- PÔLE EMPLOI

Pour plus d'informations : www.cc-lot-vignoble.fr, rubrique : VOS SERVICES-RELAIS EMPLOI ou au 05 65 36 06 10

FILIERE TEXTILE OPERATIONNELLE A LA DECHETTERIE

Maintenant, la déchetterie accepte les **textiles et vêtements** conditionnés en sacs fermés uniquement, quel que soit leur état mais propres, et également les **chaussures** attachées par paires.

Les textiles seront réutilisés tels quels (dans des friperies solidaires) ou transformés en isolant thermique ou en chiffons d'essuyage pour l'industrie selon leur degré d'usure. Un conteneur spécifique est mis à disposition à cet effet.

PRODUCTION D'ORDURES MENAGERES EN 2009

Dans le lot : 379kg par habitant (moyenne nationale 391kg)

97 kg par habitant de déchets recyclables (moyenne nationale 75kg)

Les lotois sont « les bons élèves du tri » mais peuvent encore faire davantage !

Il est très important que chacun comprenne que le tri correct des déchets a une incidence sur nos finances. En effet, les déchets recyclables mal triés ont un double coût : pour la commune et pour les administrés par le biais des impôts locaux car les bennes mal triées sont répertoriées par commune.

OPERATION KIT » compostage individuel »

Le SYDED a déjà distribué 12000 composteurs dans le Lot, il poursuit son soutien au développement de cette initiative en proposant l'acquisition d'un composteur par famille pour 20€.

Pour commander votre kit composteur :

Envoyer un chèque de 20€ à l'ordre du Trésor Public à l'adresse : SYDED du LOT, les Matalines 46150

Catus en joignant vos coordonnées postales, téléphoniques ou internet.

LES DECHETS

TRANSFORMATION

Que deviennent nos emballages recyclés ?

15 bouteilles d'eau =1 polaire

8 boîtes de conserve= 1 casserole

5 canettes= 1 aérosol

15 boîtes de lait=1 arrosoir en plastique

3 boîtes de céréales=1 boîte à chaussures

1 bouteille en verre=1 bouteille en verre

source : Nouvelles Clés- 66

LE CONSEIL GENERAL

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour cette année 12 000 élèves de la maternelle au lycée sont transportés chaque jour par le service Transports Scolaires du Conseil Général gratuitement.

COVOITURAGE

Pour partager vos trajets et vos véhicules, vous pouvez vous connecter sur le site Internet du Conseil Général www.lot.fr la rubrique « Lot Pratique » y abrite un service de covoiturage. Il suffit de s'inscrire(c'est gratuit) et de proposer d'être conducteur ou passager régulier ou ponctuel. Actuellement plusieurs centaines de trajets sont proposés.

AIDE A DOMICILE

Actuellement 4500 personnes âgées et handicapées bénéficient de l'aide à domicile dans le département. Ce secteur d'activités emploie 1400 salariés. Le Conseil Général prend 86% du coût de l'aide à domicile en charge. Le secteur de l'aide à domicile accuse actuellement des déficits et est en cours de restructuration.

LABORATOIRE VITIVINICOLE

Le laboratoire vitivinicole créé par le Conseil Général à Anglars-Juillac a ouvert ses portes. Il vient en complément de la ferme expérimentale, il est un outil exceptionnel pour la profession au cœur du vignoble. Les viticulteurs se retrouveront ensemble, au sein de cette structure pour travailler avec efficacité au devenir de leur profession.

DIVAGATION DES CHIENS

Extrait de l'article du code rural sur la divagation des chiens



« Est considéré comme chien en divagation tout chien

qui, en dehors d'une action de chasse ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance de son maître, ou se trouve hors de portée de voix ou est éloigné de plus de 100m de celui-ci... »

La commune de Floressas adhère au Syndicat Intercommunal de Protection Animal (SIPA)

En cas de problèmes récurrents avec les chiens errants, ceux ci seront récupérés par la fourrière du SIPA aux frais de leurs maîtres

CLASSIFICATION DES VOIES DE LA COMMUNE

La classification des voies de Floressas a été établie avec le service voirie de la Communauté de Communes, qui en a la compétence.

Leur entretien sera réalisé en fonction de leur classement 1, 2 ou 3 et dans l'ordre

- 1 : liaisons des villages et des hameaux
- 2 : liaisons des groupes de 5 à 10 maisons
- 3 : liaisons de 1 à 2 maisons

TRAVAUX EFFECTUES

Le chemin rural de Floressas à Belaye a été réouvert par Francis DA PONTE et un élu. L'employé communal a procédé à l'enlèvement des déchets : morceaux de voitures à Lagard Basse.



LES FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques dangereux et très agressifs sont arrivés dans notre commune.



Récemment plusieurs habitants de Floressas ont été piqués à plusieurs reprises et ont même dû faire un séjour à l'hôpital. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Leurs nids ressemblent à un gros ballon de rugby marron-beige et sont installés en haut des arbres.

Voilà la liste des personnes habilitées à les détruire :

- DELSOL Olivier à Montcuq : 05 65 24 51 57
- DUCHATEAU Daniel à Salviac : 05 65 21 62 79
- NOGUES Georges : 06 08 98 31 95 (Ste Edialux)

Soyez vigilants !

CIRCULATION DES VEHICULES A MOTEUR DANS LES ESPACES NATURELS



La circulation de véhicules à moteur dans les espaces naturels est la cause de nombreuses

perturbations:conflits d'usages, nuisances sonores, destruction de la flore et dérangement de la faune sauvage, érosion et atteinte des paysages.

Le Préfet du Lot rappelle que **la circulation des véhicules à moteur hors des voies ouvertes à la circulation publique**(routes nationales, départementales, communales et chemins ruraux) **est interdite.**

La pratique de hors piste est donc strictement interdite par la loi du 3 janvier 1991.

CHANGEMENT : EMPLOYES COMMUNAUX

Catherine HEBRARD est partie de son poste d'Agent d'Entretien des Services Techniques le 1^{er} Août 2010, elle a trouvé un travail à temps plein qui lui convenait mieux. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouvel emploi.

En conséquence nous avons augmenté de 4 heures hebdomadaires le poste occupé par Francis DA PONTE qui effectuera 12 heures par semaine au lieu de 8 heures à compter du 1^{er} Septembre 2010 sur notre commune. En cas de nécessité des heures complémentaires pourront lui être attribuées.

Pour information Francis DA PONTE travaille sur 3 communes du plateau: Lacapelle-Cabanac, Floressas et Sérignac.

LA RENTREE SCOLAIRE

Le R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Mauroux/ Sérignac a cette année un effectif de 76 élèves (75 l'an dernier) dont 11 enfants originaires de Floressas.

Carine PEREZ est en charge de l'école de Mauroux donc du Cycle1 (classe maternelle). Véronique BESOMBES (remplaçante de Floriane BOUYSSOU actuellement en congé de maternité) assure l'enseignement en Cycle 2 (CP et CE1) à Sérignac et Sébastien LUXCEY dirige l'école de Sérignac et enseigne au Cycle 3 (CE2 /CM1/CM2).

Le S.I.V.U(Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) composé d'élus des 4 communes d'origine des élèves (Floressas, Lacapelle-Cabanac, Mauroux, Sérignac) assure la bonne marche et le financement des écoles.

Comme l'an dernier, l'association Aurore Boréale (composée de personnes de nationalité étrangère) organisera un marché de Noël le 4 décembre 2010 toute la journée à la salle des fêtes de Mauroux. Le profit intégral de cette opération ira à la caisse des écoles.

Le ramassage scolaire, assuré par deux véhicules, vient chercher et reconduire les enfants à leur domicile, ce service est une exception dans le Lot.

Dans les deux écoles les garderies assurent leurs fonctions le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Le SIVU s'est engagé à équiper l'école de Sérignac d'un ensemble « école numérique rurale » pour 2011: un tableau blanc inter actif et 16 ordinateurs portables.

Un A.L.S.H(Accueil Loisir Sans Hébergement) accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis, pendant les petites vacances et pendant les vacances d'été.

Tous les élèves du RPI bénéficieront d'un cycle piscine à Puy-L'Evêque des vacances de Pâques à la sortie des classes soit 10 séances.

Chaque école a sa cantine, le coût du ticket est de 2,50 €, la moyenne nationale étant de 3€. Les achats des denrées se font au niveau local.

Pour apporter une qualité supplémentaire, le SIVU a décidé, avec l'accord de tout le personnel, d'utiliser progressivement pour la préparation des repas des enfants de légumes issus de l'agriculture biologique.

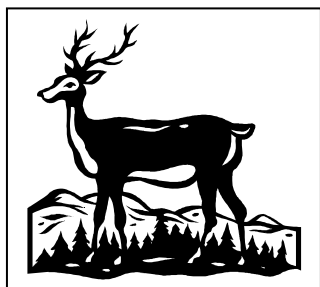
Le GAEC Les Paysbio, soit Aude Duwer et Jérôme Pochoy, à Malabrout à Lacapelle- Cabanac, fournissent les cantines depuis la rentrée 2010.

Pour votre information personnelle , ils pratiquent également la vente à la ferme :

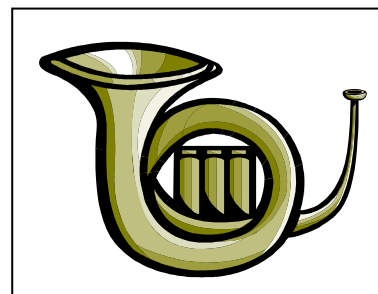
le lundi et le vendredi de 18h à 20h (05 65 22 68 03 ou lespaysbio@orange.fr)



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE



Les CHASSEURS



L'association des chasseurs de Grézels et de Floressas a organisé le 2 juillet un repas grillades qui a eu beaucoup de succès .

Le 10 septembre dernier cette association, dite du relais de Saint Jean, inaugurerait son nouveau local, au son des cors de chasse, sous un magnifique soleil, en présence d'environ 200 personnes. Ce bâtiment d'une surface de 100m², situé sur la commune de Grézels, est tout en bois et très confortable. Cette manifestation a été très appréciée.

COMITE DES FETES

Pour le **vide grenier**, du 30 mai, la pluie était au rendez vous, ce qui n'a pas empêché de nombreux « marchands » d'un jour d'installer leurs étals dans la bonne humeur.

Le **marché gourmand**, organisé par l'Office de Tourisme, a rassemblé des Floressacois mais aussi des habitants des communes voisines venus déguster les produits du terroir.

Le 25 juillet, le traditionnel « **Inter villages** » qui avait lieu cette année sur le territoire de Sérignac a été porteur pour les couleurs vertes de Floressas, les habitants des 4 communes étaient là. Cette fête « bon enfant » devient un temps fort de l'été attendu par tous.

La fête votive de la Saint Martin, les 15 et 16 août, plus locale, s'est déroulée dans la gaieté, avec, comme chaque année sa musique, ses jeux, sa pétanque, sa loterie et bien sûr ses repas fort appréciés.

La randonnée VTT et pédestre, du 22 août, connaît un réel engouement (25 marcheurs et 125 vététistes) pour tous les sportifs de Floressas et des environs.

La quatrième **balade des gourmets**, le 12 septembre, donc cette année hors période d'été, a attiré un large public (120 participants), souvent fidèles à la formule unique.

Elle a clos sous un soleil généreux cette belle saison 2010.

Le Comité des fêtes propose des événements originaux pour des publics différents, ancrés dans la culture du village, tout en s'ouvrant vers les communes voisines ou les amis étrangers.

Voilà, ce qui contribue au renforcement de l'identité de Floressas.

Christine Emter
christine.emter@gmail.com





L'ASSOCIATION YAÏKA SOLIDAIRE 46

L'association Yaïka Solidaire 46 organise un **Loto** le samedi 20 novembre 2010 à 20h30 à la salle des fêtes de Lacapelle-Cabanac. La recette sera utilisée pour faire un puits dans le village de Yaïka au Burkina Faso



L'ASSOCIATION NATURE DECOUVERTE FAUNE FLORE EN 2010

Notre Association a été sollicitée par M. le Maire, pour réaliser deux dossiers : "**Les Oiseaux Nicheurs du Château de Floressas**", à inclure dans le projet réfection du Château et consultable sur le site de la mairie à la rubrique "vie communale", (bibliothèque de documents), et "**les points d'eau et autre petit patrimoine de la commune**", en cours de réalisation, afin de valoriser cette ressource touristique non négligeable.

Tout au long de l'année, nous avons animé plusieurs **sorties naturalistes** avec des **jeunes**, notamment avec le Centre aéré de Montcabrier (association TLV), l'école L Bénac de Cahors et, actuellement, en partenariat avec l'IME de Blazac (Vire-sur-Lot).

Nous avons également réalisé des animations "**Tout Public**", avec le Musée de Cuzals ainsi que la région : Parc Régional des Causses du Quercy et les "Journées Nature en Midi-Pyrénées".

Floressas reste toutefois au centre de nos activités : dans cet esprit, nous avons donc proposé six sorties "**Le Pech Carlat, sa faune et sa flore spécifiques**", et nous étions également présents lors de la **4ème édition de la Balade des Gourmets**.

Le temps magnifique de cette belle journée de septembre, telle que le Lot sait nous en offrir, a donné à notre animateur l'opportunité de faire découvrir les richesses faunistiques, floristiques et patrimoniales de notre belle commune !

Notre assemblée générale se tiendra début janvier 2011 dans les locaux de l'association.

Anne-Marie Uytenbroeck (secrétaire – trésorière de l'Association Nature Découverte Faune & Flore)

PROJETS DE TRAVAUX A FLORESSAS

La « commission travaux » présidée par le Maire s'est réunie de nombreuses fois avec l'équipe de Gaëlle Duchêne (architecte du patrimoine), chargée de l'étude sur l'aménagement du château et de cœur de village. Les propositions actuelles ne correspondent pas aux besoins ni aux finances de notre petite commune, il faudra donc procéder par tranches de travaux.

Claire Liger, chargée de l'étude du diagnostic de besoin du marché a fait un excellent travail. Le classement du château et de l'église ayant été refusé les projets de rénovation seront réduits.

Après cette longue période de réflexion, la commission a décidé pour le centre bourg :

- d'engager les travaux d'assainissement
- de procéder à l'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et de l'éclairage public

L'idée de réaliser au 1^{er} étage du château un logis de grande capacité, ce qui correspondrait à la demande, se heurte pour le moment à des problèmes de sécurité (issue de secours par un escalier extérieur).

Pour l'année 2011, nous prévoyons donc :

- la restauration de la tour gauche dite Prady
- la rénovation de la façade du château

Nous préparons les dossiers pour obtenir des subventions qui hélas se font de plus en plus rares.

